



## SYNDICAT MIXTE FLANDRE MORINIE

### PROCES-VERBAL

#### COMITE SYNDICAL DU 8 JUILLET 2024

Le quorum étant atteint, Monsieur TRONQUOY, Président, ouvre la séance.

**Adoption du procès-verbal du 9 avril 2024** : Pas d'observation.

#### **QUESTION N° 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Suivant l'ordre du tableau, Monsieur TRONQUOY propose la candidature de Monsieur BOULET.

Pas d'observation. La candidature de Monsieur BOULET est acceptée à l'unanimité.

#### **QUESTION N° 2 : MARCHE ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE TECHNIQUE, JURIDIQUE ET FINANCIERE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA COMPETENCE « DECHETS » - AUTORISATION DE SIGNATURE AU PRESIDENT**

M. Saison : *« Nous sommes prêts à évoluer au SIROM mais pas n'importe comment. Ce sont des choix importants. En 2026, je cesserai mes activités d'élu. J'ai beaucoup d'attaches avec le SMFM et collègues élus. Il faut aller dans le sens. »*

M. Broutele : *« La demande du Président Belleval est légitime. Son territoire contient deux syndicats. Il faut faire évoluer. Les citoyens ont besoin de transparence. Auparavant, la dernière situation du SMICTOM était que la CCFL souhaitait sortir du SMICTOM. L'ancien Président du SMICTOM ne voulait pas de la redevance incitative instaurée par la CCFL. Nous avons été mal conseillés. Le SMICTOM gère maintenant la collecte et le traitement et a un marché de prestataire de services. La CCFL a voté une déclaration de principe pour la reprise de la collecte des OM par le SMICTOM. Le travail a été fait en toute intelligence. Je salue le travail de M. Henneon. La collectivité est à cheval sur deux territoires. Il fallait traiter les déchets de la même façon. On retrouve le même cas avec le SIROM, qui se retrouve à cheval sur deux territoires (CCHF). L'objectif est d'envisager toutes les éventualités. M. Henneon a établi une déclaration d'intention, le dossier a été très bien mené à la CCFL. Elle a été adoptée à la quasi-unanimité, moins une abstention. Au niveau des déchèteries, le SMICTOM les a intégré dans le traitement, et non la collecte. Sa gestion se fait sur deux territoires. »*

M. Wyckaert : *« M. Tronquoy nous a alerté sur le lancement de cette étude. Nous y avons vu une opportunité de rentrer dans le cadre de la loi. Lors du dernier comité syndical du SMLA, cela a été validé à l'unanimité. Je ne me représenterai pas en 2026. Il faut que cela soit mis en place avant le renouvellement des instances en 2026. »*

M. Duquenoy : *« Nous avons connu des périodes difficiles avec les inondations et les périodes électorales. Il faut profiter des études pour voir demain. Les citoyens ont du mal à comprendre au sujet des inondations. Leur priorité est la gestion des déchets. A terme, il faut une seule structure et mutualiser les actions et les coûts financiers. L'Etat va être vigilant.*

*Moi aussi, je suis en réflexion sur certaines choses. Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, nous irons au centre de tri SEVADEC. »*

M. Tronquoy : *« La situation juridique est instable. Les statuts du SMFM sont très flous. »*

M. Bodart : *« Je ne suis abstenu lors de la présentation de cette étude à la CCFL, non contre l'étude mais sur le fait qu'on ne peut pas dire oui sans les délégués. Les informations ne nous sont pas parvenues au préalable. Il est important que les 40 délégués de la CCFL soient informés correctement et que tout le monde soit au courant. »*

M. Tronquoy : *« On vous demande juste de lancer cette étude. Il y a beaucoup d'acteurs, ce qui rend l'information difficile. Un comité de pilotage de démarrage sera formé, puis d'autres. »*

M. Henneon : *« Le sujet a été évoqué en conseil communautaire. »*

Le Comité Syndical adopte à l'unanimité des voix cette délibération.

### **INFORMATION : BROYAGE DES ENCOMBRANTS**

Les membres du Bureau du SMFM informent l'ensemble du comité syndical qu'il n'est pas donné suite au projet de plateforme à encombrants.

M. Campagnie : *« Qu'en est-il de la taxe carbone ? »*

M. Tronquoy : *« De nombreux parlementaires nous ont répondu, l'information a été transmise au gouvernement. Ils étudient cela. L'association AMORCE suit le sujet. »*

M. Brouteele : *« Les parlementaires devrait voir pour un mode de compensation, c'est une décision européenne. »*

M. Campagnie : *« Ça serait une hérésie que l'incinération devienne plus coûteuse que l'enfouissement. »*

M. Brouteele : *« Il faut se préparer à une hausse des OM venant des professionnels en 2025, avec l'augmentation de la TGAP sur l'enfouissement. »*

Séance levée à 19h10

Le Secrétaire de séance,

Le Président,

**Michel BOULET**

**Paul-Loup TRONQUOY**